

Fiche projet – Journées Avenir de l'Eau 2016

Thématique(s) du projet :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Eau Potable | <input type="checkbox"/> Institutions, gestion intégrée et financement |
| <input type="checkbox"/> Assainissement et eaux pluviales | <input checked="" type="checkbox"/> Ressources en eaux et milieux aquatiques |
| <input type="checkbox"/> Eau industrielle | <input checked="" type="checkbox"/> Irrigation et ouvrages hydrauliques |
| <input type="checkbox"/> Gestion des risques et adaptation | <input type="checkbox"/> Formation |

Intitulé : Substitution des prélèvements d'irrigation au bénéfice du Marais Poitevin

Etat du projet : Projet actuellement en cours de réalisation

Lieu de réalisation : Bassins des Autizes, de la Vendée, du Lay et de la Sèvre Niortaise situés dans les départements de la Vendée et des Deux-Sèvres.

Le projet en quelques mots... (300 mots maximum) :

Le marais poitevin est la deuxième plus grande zone humide de France, en période estivale lorsque les rivières sont asséchées, la nappe est la seule source d'alimentation du marais or depuis les années 1990 une surexploitation de la nappe a mis en péril cet écosystème fragile et une inversion des flux a été observée lorsque le niveau de la nappe est plus faible que celui du marais. Par ailleurs, l'agriculture et l'industrie agroalimentaire sont un pôle d'emploi majeur du secteur mais le modèle d'agriculture pratiqué est fortement consommateur en eau. De plus, le marais poitevin est également valorisé sur un plan touristique en tant que Grand Site de France notamment par l'activité de batellerie. C'est pourquoi dès 2001 une mission interministérielle a été menée afin de répondre à ce double enjeu environnemental et économique. Un plan d'action a alors été défini préconisant une plus grande maîtrise des prélèvements et la création de réserves de substitutions afin de réduire la pression exercée sur le milieu au cours de la période estivale.

L'objectif principal est de restaurer les niveaux d'eau du marais poitevin et de sécuriser les ressources en eau pour les usages agricoles. Plusieurs bassins venant alimenter le marais sont concernés par l'opération : Autizes, Vendée, Lay et Sèvre Niortaise.

La CACG a accompagné les porteurs du projet (syndicats mixtes ou coopérative) depuis la définition du schéma d'aménagement jusqu'à la construction puis l'exploitation des réserves de substitution. Avec la participation de bureaux d'études partenaires sur les volets hydrogéologie et environnement, les études techniques ont pu être menées à bien avec la participation de nombreux collaborateurs au sein de l'entreprise regroupant de nombreux cœurs de métiers (agronomes, hydrologues, géotechniciens, topographes, aménageurs, ...).

Avec la construction des premières réserves de substitution dans le bassin des Autizes, les effets bénéfiques sur le marais poitevin et le niveau piézométrique de la nappe d'alimentation ont déjà pu être observés.

Les enjeux (50 mots maximum) :

Les enjeux du projet sont à la fois environnementaux et économiques. La protection du marais poitevin est l'enjeu environnemental principal tandis que l'enjeu économique prioritaire est la pérennisation de l'accès à l'eau pour le secteur agricole local qui constitue l'un des principaux pôles économiques de la région.

Les points forts du projet (100 mots maximum) :

Ce projet apporte une réponse à la fois aux problèmes environnementaux (préservation du milieu, meilleure gestion des ressources en eau) et économiques (agricoles, touristiques) pour protéger le milieu tout en assurant un accès à l'eau vital pour l'économie locale.

Pour que le projet se réalise, il a été porté par les collectivités locales avec l'adhésion de tous les irrigants du bassin qu'ils prélèvent ou non sur les réserves. C'est un projet collectif où chaque bénéficiaire est soumis aux mêmes droits et devoirs. C'est cette mutualisation qui a permis le succès du schéma d'aménagement.

Partenaires recherchés, (le cas échéant préciser les partenaires déjà acquis) :

Pour la phase d'études, des partenariats avec des bureaux d'études en hydrogéologie (HYGEO, Calligée) et environnementaux (NCA, Ouest'AM) ont été développés.

Pour que le projet puisse être réalisé et supporté financièrement par les irrigants des aides financières ont été recherchées : des financements de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, des régions Poitou-Charentes et Pays de la Loire, de l'Etat (via l'EPMP) et des fonds de financement européens (FEADER) ont été obtenus venant s'ajouter au financement des irrigants.

Planning prévisionnel :

Un projet à différents stades de réalisation :

- 10 réserves, réalisées entre 2006 et 2011, déjà en phase d'exploitation sur le bassin des Autizes,
- 3 réserves réalisées, 1 réserve actuellement en construction et 1 en attente sur le bassin du Lay,
- 5 réserves réalisées, 2 réserves actuellement en construction et 3 en attente sur le bassin de la Vendée,
- 18 réserves en phase d'études (avant-projet) sur le bassins de la Sèvre Niortaise. Le dépôt des dossiers d'autorisations est prévu pour Mai/Juin 2016.

Observations :

Projet mobilisateur de nombreuses ressources et de nombreuses compétences (techniques, juridiques, financières, ...), avec la participation de jeunes ingénieurs et techniciens pouvant se former au contact de personnes expérimentées.